



Remplacement colocataire avant fin du bail

Par **Ghislain07**, le **20/12/2011** à **08:29**

Bonjour,

Nous sommes quatre colocataires liés par un bail.

Aujourd'hui nous avons posé notre préavis, il nous reste trois mois avant de devoir déménager.

Deux de mes colocataires ont trouvé un appartement et souhaiteraient être remplacé durant ces trois mois par des inconnus...

J'ai des craintes vis à vis de cette situation : laisser à deux inconnus "les clés de la maison"...

On me met la pression afin que j'accepte, cependant que ce passera t il si un des nouveaux arrivant détériore la maison étant donné qu'ils ne seront pas sur le bail ?

Je souhaiterais donc faire signer un papier aux deux personnes souhaitant se faire remplacer me déchargeant de toutes responsabilités ...

Est ce possible ?

Quelles références dois je y insérer ?

Merci beaucoup

Par **janus2fr**, le **20/12/2011** à **09:30**

Bonjour,

Vous pouvez voir avec le bailleur pour qu'il fasse un avenant au bail pour remplacer les partants par les arrivants.

Bien entendu, il n'a aucune obligation d'accepter...